



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE TIR

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE TIR D'EURE-ET-LOIR

Guy Guillon
12 La Maladrerie
28114 ORGERES EN BEAUCE
Tél : 06 8010 09 48
Courriel : guyguillon@msn.com

le 21/05/2025

Compte rendu de réunion du comité directeur du 19 MAI 2025

Membres du Comité

Présents :

Guillon Guy, Président
Thomassaint, Vice-Présidente & Secrétaire
Dupont Laurent, Trésorier
Marin Patrice, Responsable GS
Beauvais Éric, Responsable E.T.D
Bretault Stéphane, Adjoint GS & Webmaster
Roussel Swen, Secrétaire Adjoint & Adjooint RDA
Deschamps Jean Pierre, Achats récompenses

Membres:

M Borghi Bruno, Boulay Thierry, Boutroue Emmanuel, Carré Bruno, Gauchard Jean Michel, Lecomte Daniel

Excusés

François Michel Président d'honneur

Présidents de clubs

Présents:

Mesnil Amaury Pdt La Percheronne
Launay Flore Pdt AATS

Excusés : Mme Juillet, Budelli

Absents : M. Spehner, Daulne, Pingaux

Invités :

Lambel Frédéric

La séance est ouverte à 20h00.

Le Président remercie le club de Lucé pour son accueil.

Approbation du Compte Rendu de la réunion du 13 janvier 2025 :

- Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Le Président aborde les points de l'ordre du jour.

Proposition d'un trésorier adjoint :

- Thierry Boulay est candidat. Celui-ci est élu à l'unanimité.

Point financier :

Laurent Dupont donne lecture des comptes :

- Situation actuelle : 21605,79
- Solde positif : 5476,71 €
- Encaissement des cotisations : 10430 €
- Encaissement des championnats : 5280 €
- Reversement de la Ligue : 300 €
- Subvention du Conseil Départemental accordé 2000 €
- Intérêts livret : 442,48 €

- Dépenses arbitrage : 5754,05 €
- Déplacements comité : 735,52 €
- Frais administratifs : 239,24 €
- Frais de mission et réception : 1599,07 €
- Stage et formation : 287,42 €
- Récompenses : 320,61
- Abonnements : 185,73 €
- Cadeaux et aide aux clubs : 1092,44 €
- Achats cartons : 839,41 €
- Entretien matériels : 1104 €

Vous trouverez en pièces jointes le bilan 2024/2025.

Laurent précise qu'il préfère que l'on procède le plus possible par virement pour les différents règlements.

À propos des frais de réparation de matériels, ceux-ci correspondent à l'entretien de la ciblerie de Châteaudun soit 1100 euros. Guy se pose la question, faut-il engager de nouveaux frais ! Valérien a proposé de revenir une fois gratuitement pour résoudre certains problèmes qui pourraient apparaître, il serait judicieux de les regrouper.

Patrice soutient de manière positive que la ciblerie est utile pour le para tir et le standard, en précisant qu'il est sans doute réalisable d'installer une imprimante pour générer des rapports et des statistiques.

Gestion sportive

Patrice nous informe

- Avoir fait le point sur le stock des cartons.
- Avoir récupéré sur le système Isis- web, les fichiers textes de toutes les compétitions effectuées. Grâce à cela, il a pu obtenir un fichier global contenant les cartons utilisés et les statistiques de tir.
- Je vous conseille de bien prendre connaissance du dossier mis en pièce jointe

Un point est levé en ce qui concerne les qualifiés pour le régional, Patrice avait mis en place un tableau avec les choix possibles, son constat : cela ne sert à rien, les tireurs ne réagissent pas, ils ne savent pas ! Il ne reçoit pas de réponse au tableau envoyé par mail.

Là où c'est important, c'est le suivi auprès des Présidents ou des référents clubs, il nous faut trouver une solution ! Patrice suggère de reprendre la formule de Jean François et de préparer un coupon en deux parties : une pour la GS et une pour le Président ou référent club par le biais du tireur.

Jean Michel intervient en disant que chaque tireur peut consulter sa participation sur le site de la ligue et qu'il serait bien que les tireurs se prennent en main !

Patrice propose de faire un essai pour la compétition du prochain départemental 10 m.
Proposition acceptée.

Selon Guy, ces solutions permettraient d'éviter les réflexions fortement désagréables et désobligeantes du responsable GS de la ligue. En effet, celui-ci lors des régionaux ISR et TAR a fait part de son opinion négative sur la gestion sportive remettant en cause l'efficacité et la compétence des différents acteurs du département 28, cela devant le public. Étant donné que de tels dénigrements ne sont pas les premiers, il serait raisonnable de mettre fin à ce genre de procédé, pour le bien de tous.

- La journée de préparation des qualifiés France des Écoles de tir : tout s'est très bien passé, les enfants étaient contents, expérience à renouveler.
- Patrice soutient la pérennité du projet mais suggère de le mener à Châteaudun avant la compétition régionale sur les cibles électroniques.

Stéphane Bretault remercie les tireurs et les bénévoles pour l'organisation et la compétition du RIMFIRE.

Point du nombre de licenciés :

Constat une forte augmentation soit : 2097

Guy constate d'une augmentation, c'est bien mais qu'il faut motiver les tireurs à plus participer aux compétitions !

Point arbitrage :

L'année 2024/2025 s'est très bien passée.

Guy fait remarquer que les frais d'arbitrage ont augmenté, mais ils sont nécessaires et il est indispensable d'avoir des arbitres sur le pas de tir. Pour la compétition TAR, 11 arbitres étaient présents dont 3 à la GS.

Guy Guillon propose de nommer Frédéric Lambel comme référent armes anciennes. Sa connaissance dans ce domaine étant très large, elle sera utile à tous. Proposition acceptée à l'unanimité. Frédéric n'étant pas membre du bureau, il sera présent en tant qu'invité à chaque réunion.

Le président Guy Guillon informe qu'une session ISSF aura lieu le 7 juin. Les candidats potentiels ont été avertis.

Sven Roussel : Régional

Bruno Langleur et Guillaume Riedin : Départemental

Guy rappelle la nécessité de bien se préparer pour ces examens.

Trois nouveaux arbitres régionales TAR :

- Bruno Langleur
- Frédéric Lambel
- Laurent Dupont

Un nouvel arbitre régional AA

- Jean Michel Gauchard

Le président remercie et félicite tous les arbitres ayant officié lors des différents championnats.

Site Web :

Le site est opérationnel. Il est impératif de procéder à une mise à jour majeure.

Guy fait part de son incompréhension quant à l'utilité d'un site professionnel.

Stéphane signale une forte hausse du prix de l'année sur le site Office, qui est passé à 129 €.

Laurent affirme avoir bien reçu la facture.

Amaury nous communique que Microsoft propose des offres spécifiques pour les associations et qu'il est judicieux de jeter un coup d'œil.

Guy sollicite Stéphane pour qu'il étudie le cas en vue de l'année prochaine.

Guy sollicite un volontaire pour aider Stéphane dans cette tâche. Martine demande une mise à jour de la page des records.

Stéphane nous fait part du manque d'informations concernant les annonces et de l'absence de retour des ventes.

Challenge Claude Lachaud :

Raphaël Pingaux étant absent nous n'avons pas de retour.

Paratir :

La carabine a été réparée. (Coup de l'opération 150 euros) Elle est au club de Châteaudun.

Guy a mandaté Frédéric Lambel auprès de Chartres handisport afin de récupérer l'embout et le crochet

Une bombonne rendue par Chartres handisport ne correspond pas à l'arme

Guy prendra contact avec le Président de Chartres Handisport afin de trouver une solution au remboursement des frais occasionnés par la mauvaise utilisation de cette arme

Achats :

Un nouveau peson.

Une balance pour peser les armes. Le choix se porte sur une balance pouvant aller jusqu'à 10 kg.

Par le biais de la ligue, achat d'une plaque pour l'arbitrage des carabines

Laurent Dupont se charge des achats.

Résultats sportifs :

Stéphane nous informe qu'Etienne Lagoute a terminé 4^{ème} aux championnats de France et 1^{er} sur le classement des 4 jours.

Récompenses :

RIME FIRE loisir : il a été décidé de remettre des récompenses aux tireurs.

Prévoir des récompenses pour le challenge 100 m

Martine remet aux différents Présidents concernés les récompenses de l'école de tir.

Récompenses France :

7 tireurs : un bon d'achat Décathlon de 20€ et une coupe.

Pour les autres tireurs, une coupe aux tireurs ayant terminé dans les trois premiers au championnat départemental.

Une petite médaille pour les autres participants.

Photos :

Patrice demande l'achat de deux cartes SD afin de prendre des photos lors des compétitions.

Demande acceptée.

Guy informe que le Facebook a augmenté son nombre d'adhérents en grande partie, dû à la publication des photos.

Guy propose de les diffuser sur le site du CDTEL.

Assemblée Générale :

L'assemblée générale du comité aura lieu **le 11 octobre 2025 à BONNEVAL**. Lieu à définir, Emmanuel Boutroux se renseigne auprès de la mairie pour avoir une salle.

Questions diverses :

Guy propose de défrayer les Présidents venant aux CA sans être élus au comité, la demande est acceptée à l'unanimité

La séance est levée à 22 h 00.

Le Président

Guy Guillon



La secrétaire

M. Thomassaint